

**COMMUNIQUE DE PRESSE SUR LA COOPERATION ENTRE LES MINISTERES
DES AFFAIRES ETRANGERES DU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE
FRANCAISE ET DU GOUVERNEMENT DU JAPON EN MATIERE DE GESTION
DE CRISE**

La visite d'Etat au Japon du Président de la République française, M. François Hollande en juin 2013, ainsi que la visite en France du Premier ministre du Japon, M. Shinzo ABE en mai 2014 ont témoigné du caractère exceptionnel de la relation de confiance entre la France et le Japon, fondée sur l'adhésion à des valeurs communes et des intérêts convergents.

Afin de relever les défis résultant de la mondialisation, de la montée des menaces et de l'émergence de risques nouveaux, nos pays considèrent qu'une coopération étroite, en particulier dans le domaine de la sécurité et de la protection de leurs ressortissants, est nécessaire.

Le Ministère des Affaires étrangères et du Développement international du Gouvernement de la République française et le Ministère des Affaires étrangères du Gouvernement du Japon ont décidé de renforcer la coopération en matière de gestion de crise selon les axes suivants :

1. Les Ministères des Affaires étrangères des deux pays procéderont à des échanges d'informations notamment sur l'analyse de la menace et des risques dans les zones où les deux pays ont des intérêts particuliers, notamment en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie-Pacifique.
2. A cet égard, des missions et échanges seront organisés en tant que de besoin à Paris et /ou à Tokyo.
3. Les Ministères des Affaires étrangères des deux pays échangeront des informations et leurs bonnes pratiques sur le risque sismique.
4. Les Ministères des Affaires étrangères des deux pays s'efforceront de renforcer, en tenant compte de leurs capacités respectives, la coopération sur la protection de leurs ressortissants selon le niveau de présence et les instruments de projection de chacun des deux Etats dans les zones précitées.

5. De façon générale, les Ministères des Affaires étrangères des deux pays s'efforceront de se tenir mutuellement informés sur les sujets d'intérêt commun dans le domaine de la gestion de crise.